

N^o 2
Casiez
ambroisine Jhe

L'an mil huit cent vingt sept le vingt cinq Janvier trois heures
du soir, en la maison commune pardevant nous Louis Joseph
Obert maire officier de l'état civil de la Commune de Wixem
arrondissement communal de Saint-Omer, Département du
Pas de Calais, sont comparus Celestin Joseph Casiez
agé de vingt neuf ans profession de manoeuvre et Albert
Begnier agé de soixante ans profession de manoeuvre
tous deux Domiciliés en cette commune, le premier père de
la défunte, le second proche voisin de ladite défunte. Les
quels nous ont déclaré qu'aujourd'hui une heure du matin
est décédée en la maison de son père sise en cette commune
ambroisine Josephe Casiez agée de quatre jours
née et domiciliée en cette dite commune fille du premier
comparant et de Marie Angélique Lempereur son épouse,
nous étant assurés du décès par notre transport auprès
de la personne décédée, nous en avons sur le champ
dressé le présent acte. Lecture faite le second témoin a
déclaré l'avoir signé, le premier témoin a signé
avec nous.

C. CASIEZ J. Obert